

N°27 - Juillet 2023



Le mot du Maire,

Quoi de neuf à Verel-Pragondran ?

Loin des tourments mondiaux qui occupent peu ou *prou* (beaucoup) nos pensées, la vie à Verel Pragondran continue son bonhomme de chemin.

Nous venons de vivre avec plaisir la fête de la musique.

Le développement mesuré de la commune se poursuit. Les demandes de permis de construire ou d'autorisation de travaux arrivent continuellement en mairie, beaucoup concernent des demandes pour l'installation de panneaux photovoltaïques.

Nos projets avancent, voir la rubrique « TRAVAUX »

Les finances sont suivies avec soin et les résultats sont conformes aux prévisions.

Ce que nous pouvons contrôler est maîtrisé, hélas, certains événements ne peuvent pas l'être, parmi ceux-ci le dérèglement climatique.

Le 22 juin après-midi nous avons subi un orage aussi bref que violent. Sur la commune, nous ne déplorons, heureusement, pas de dégât sérieux.

Ce genre d'événement nous rappelle le changement climatique que nous vivons.

Même si, face à l'ampleur du problème, ce que l'on peut faire à notre modeste échelle peut paraître dérisoire, faisons, malgré tout, ce que nous pouvons ou devons faire pour lutter contre ce réchauffement touchant toute la planète. L'utilisation des panneaux solaires fait, à mon sens, partie des actions positives à prendre.

Il y a aussi des mesures locales à appliquer pour limiter les dégâts causés par ces violentes bourrasques : limiter la plantation d'arbres hauts de tige près des habitations et vérifier la « santé » de ceux existants car les plus anciens sont fragiles. Cette remarque s'applique aussi aux arbres implantés près des voies de communication : routes, chemins communaux ou ruraux, chemins d'accès aux habitations etc.... La chute d'un de ces arbres sur une voie cause toujours des désagréments parfois graves.

Dans des lotissements en pente comme le Clos Palatiers, veillons aux grilles de collecte des réseaux d'eau pluviale, leur obturation peut engendrer des ruissellements imprévus.

Il est clairement annoncé que ces précipitations vont s'accroître en fréquence et intensité, soyons vigilants.

Les vacances approchent à grands pas, vivons les pleinement Pour certains, elles sont attendues et certainement bien méritées.

Toute l'équipe municipale vous souhaite un bel été.

Le Maire,
Jean-Pierre COENDOZ

A méditer

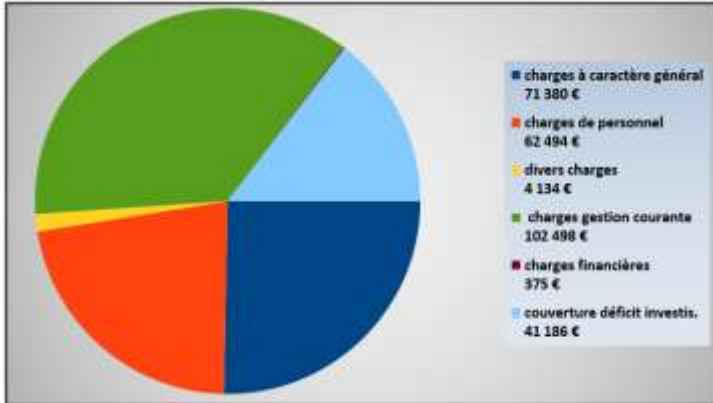
La différence entre le possible et l'impossible se trouve dans la détermination.

Gandhi (1869-1948)

RESULTAT EXERCICE 2022

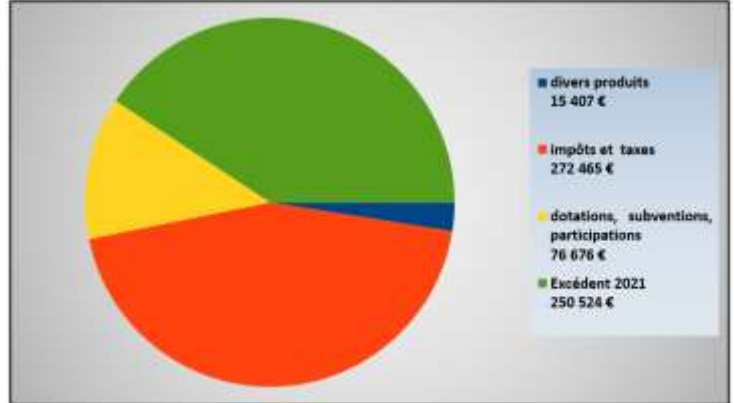
FONCTIONNEMENT 2022

DEPENSES
282 067 €



- énergie / entretiens / honoraires / affranchissements / communications
- personnels titulaires / non titulaires / charges sociales
- reversement à l'agglomération / exceptionnelles
- versement aux écoles / indemnités élus / subventions accordées
- remboursement intérêts sur les prêts
- couverture déficit investissement 2022 (reste à réaliser sur 2023 inclus)

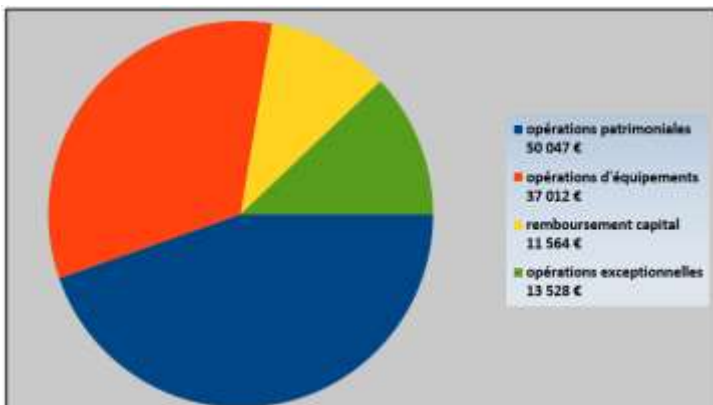
RECETTES
615 072 €



- location salles communales / remboursements assurances / exceptionnelles
- taxes locales / diverses taxes
- dotations Etat / agglomération
- report du résultat net exercice 2021

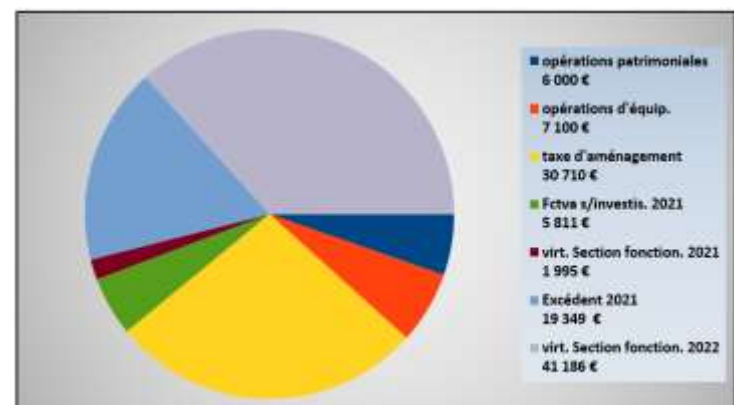
INVESTISSEMENTS 2022

DEPENSES
112 151 €



- investissements patrimoniaux
- investissements hors patrimoniaux
- remboursement du capital emprunt
- dépenses exceptionnelles

RECETTES
112 151 €

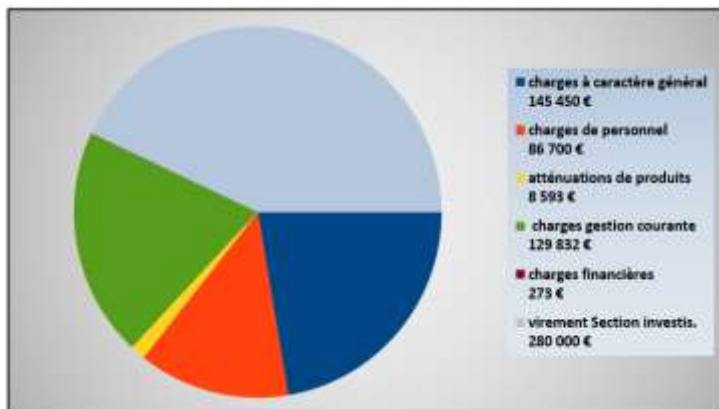


- subventions sur investissements patrimoniaux
- subventions sur investissements hors patrimoniaux
- taxes sur les nouvelles constructions
- remboursement TVA sur investissements 2021
- couverture déficit investissements 2021 (reste à réaliser inclus)
- report excédent exercice 2021 (hors reste à réaliser)
- couverture déficit investissements 2022 (reste à réaliser inclus)

BUDGET PREVISIONNEL 2023

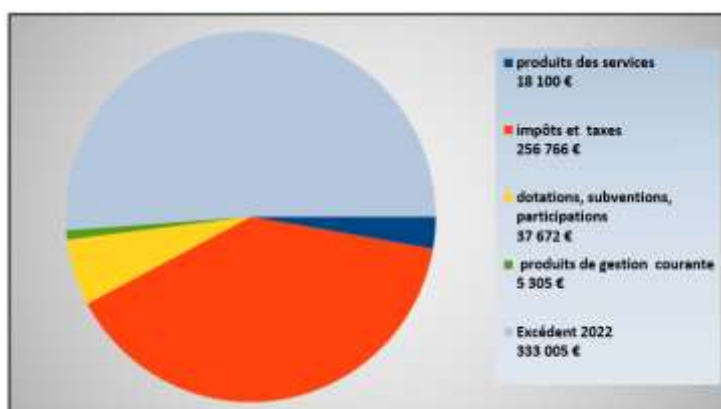
B. P. FONCTIONNEMENT 2023

DEPENSES
650 848 €



- énergie / entretiens / honoraires / affranchissements / communications
- personnels titulaires / non titulaires / charges sociales
- reversement à l'agglomération / dépenses exceptionnelles
- charges financières
- versement aux écoles / indemnités élus / subventions accordées
- Autofinancement 2023

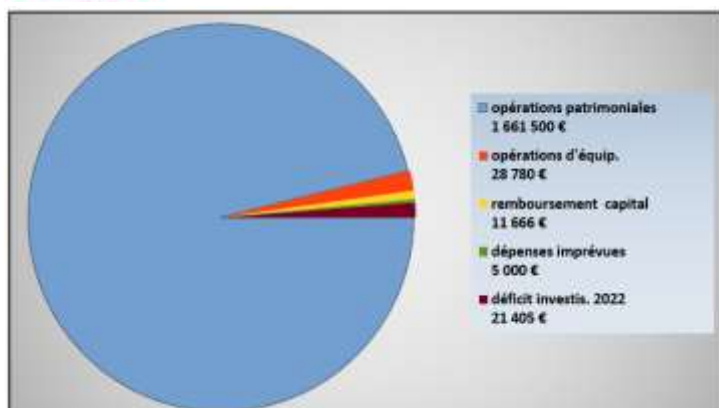
RECETTES
650 848 €



- coupes de bois / autres redevances
- taxes locales / diverses taxes
- dotations Etat / agglomération
- location salles communales / produits exceptionnels
- résultat section fonctionnement 2022

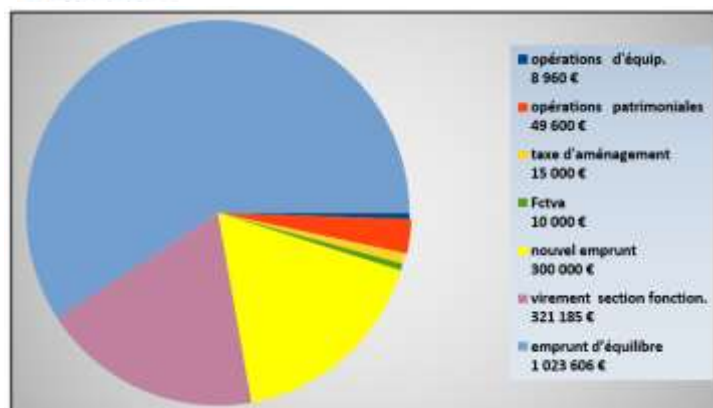
B. P. INVESTISSEMENTS 2023

DEPENSES + reste à réaliser 2022
1 728 351 €



- investissements patrimoniaux
- investissements hors patrimoniaux
- remboursement du capital emprunt
- dépenses exceptionnelles
- déficit exercice 2022 (hors reste à réaliser)

RECETTES + reste à réaliser 2022
1 728 351 €



- subventions sur investissements d'équipements
- subventions sur investissements patrimoniaux
- taxes sur les nouvelles constructions
- remboursement TVA sur investissements 2022
- autofinancement dégagé du budget fonctionnement prévisionnel 2023 + couverture déficit 2022 (reste à réaliser inclus)
- emprunt bancaire pour réhabilitation salle polyvalente
- montant couvert par les subventions à recevoir suivant le déroulement des travaux de la salle polyvalente et remboursement de la tva s/n+1

Travaux

Travaux

Salle polyvalente

Toutes les subventions sont accordées sauf une, celle de l'Europe.

Le montant de ces subventions représente un total de 830 000 €.

Nous avons reçu un certain nombre de propositions de différentes entreprises, elles sont en cours d'analyse. La suite dépend du résultat de cette analyse qui doit être faite avec beaucoup de rigueur.

L'équipe travaille également sur les conditions de l'emprunt que nous devons souscrire. Pour mémoire, l'endettement de la commune est très bas. Le prêt actuellement en cours, qui concernait le parking de la salle polyvalente et l'enfouissement des lignes électriques dans le village de Verel, sera terminé en 2025.



Eglise

Les travaux à faire concernent :

- ➔ La reprise des enduits intérieurs à certains endroits, détériorés par les remontées d'humidité dans les murs.
- ➔ Quelques joints de pierres à faire sur les façades Nord et Est sont à reprendre.
- ➔ Le traitement des boiseries intérieures.



Suite aux résultats positifs des mesures d'humidité faites après mise en place du système d'assèchement des murs, les travaux listés ci-dessus vont débuter à l'automne 2023.

Les commandes ont été passées à la société MOLLARD DELTOUR pour les travaux d'enduits et à la société DECAP JOUVENCE pour le traitement des boiseries.

Le coût de ce chantier est de 45 626 € HT.

Les subventions, obtenues auprès du département, de la région et de l'état, s'élèvent à 36 500 € HT (taux maximum accordé pour ce genre de travaux soit 80% du total HT).

Chemin des Chavannes

Suite à l'éboulement de la falaise de Montbasin le 16 mars 2022, des travaux de déblaiement, de renforcement du merlon existant et d'aménagement d'un nouveau merlon ont été réalisés.



L'accès à ce chemin est, depuis quelque temps, à nouveau autorisé aux promeneurs et randonneurs.

2 panneaux indicateurs pour chutes de pierres ont été posés à titre d'information.

Emploi secrétariat

Départ de Noëlle Bardin

Notre secrétaire, Noëlle, quittera ses fonctions pour une retraite bien méritée courant 2024.

Nous sommes en recherche d'un ou d'une remplaçante, si vous êtes intéressé (e), vous pouvez d'ores et déjà prendre contact avec la Mairie afin de fixer un RDV pendant lequel nous pourrions vous rencontrer et vous décrire le poste.



Zéro gaspillage : végétaux je m'engage !

Mes déchets végétaux : une ressource à valoriser à tout prix

Tontes de pelouse, tailles de haies et d'arbustes, feuilles mortes, fleurs et plants de légumes fanés....

Le jardin produit une quantité importante de matières organiques qui peut servir à fertiliser votre jardin.

Des techniques simples vous permettent de les valoriser à la maison plutôt que de les emmener systématiquement à la déchetterie.

Vous gagnez :

- Du temps : pas d'allers/retours à la déchetterie, pas de remorque à charger et décharger, moins d'arrosage, de désherbage et d'entretien du jardin.
- De l'argent : moins de transports donc de consommation de carburant, 30 à 40% de consommation d'eau et plus besoin d'acheter des produits phytosanitaires et du paillis pour entretenir et aménager.
- Vous jardinez responsable : réduction de votre production de déchets végétaux à la source, utilisation de techniques alternatives, plus respectueuses de l'environnement, diminution de l'utilisation d'engrais et de pesticides.

Des techniques à la portée de tous.

Le mulching

Consiste à laisser la tonte de pelouse sur place, elle se décompose naturellement.

Les avantages :

- ➔ Plus de tonte à ramasser et à gérer.
- ➔ Enrichit le sol, fertilise le gazon naturellement et gratuitement.
- ➔ Limite la pousse des herbes indésirables.



Le compostage

C'est la décomposition naturelle des déchets organiques (du jardin et de la cuisine) par des micro-organismes présents dans le sol, en présence d'eau et d'air.

Les avantages :

- ➔ Produit un engrais naturel et structurant.
- ➔ Economique car plus besoin d'acheter de l'engrais.
- ➔ Réduit l'utilisation des produits phytosanitaires.
- ➔ Réduit d'un tiers le poids de la poubelle ménagère.



Le broyage

Consiste à broyer des végétaux pour pouvoir les traiter au jardin.

Les avantages :

- ➔ Permet de traiter facilement à domicile tous les déchets végétaux.
- ➔ Idéal pour des volumes importants à traiter.
- ➔ Permet d'obtenir du broyat de bois, ressource très utile pour faciliter le Jardinage.



Le paillage

Consiste à recouvrir le sol avec des végétaux ou du broyat de bois dans le potager, sous une haie, dans un massif de fleurs, au pied des arbres fruitiers ou des arbustes.

Les avantages :

- ➔ Réduit la pousse des mauvaises herbes.
- ➔ Protège de la sécheresse et maintient l'humidité.
- ➔ Favorise la souplesse et enrichit le sol.
- ➔ Protège du gel en hiver.



Un petit rappel : BRÛLER SES DECHETS VEGETAUX EST INTERDIT !

Informations diverses

Cinéma Plein Air



Cette année encore et depuis 23 ans déjà, Grand Chambéry coorganise des séances de cinéma en plein air à l'échelle de l'agglomération et ce, grâce à une aide financière de l'Etat.

**À vos sièges et vos couvertures
pour profiter d'une projection cinéma en plein air !
Rendez-vous le vendredi 4 août 2023
début du film prévu vers 22h00
sur le parking de la salle polyvalente
pour passer une agréable soirée en compagnie du film
« Le Loup et le Lion », réalisé par Gilles De Maistre.**



L'A2V vous proposera boissons et pop-corn pour régaler vos papilles.



Rappel

A l'arrivée du printemps, tondeuses, débroussaileuses, tronçonneuses et autres outils ressortent de nos « placards ». S'ils sont pratiques et indispensables pour l'entretien de nos espaces verts, ils peuvent produire des nuisances sonores désagréables à certaines heures, alors respectons la réglementation pour entretenir de bonnes relations avec nos voisins.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 19h30

Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00



Le paiement de proximité



Pour payer en espèces* :
vos impôts, amendes...
rendez-vous chez
votre buraliste agréé
affichant ce logo

* en espèces dans la limite de 300€
ou par carte bancaire

- ➔ Un réseau de milliers de buralistes identifiés par le logo « Paiement de proximité », répartis sur tout le territoire.
- ➔ Vous ne confiez pas votre facture au buraliste, vous la scannez et vous payez. Le buraliste n'a accès à aucune information de nature personnelle.
- ➔ Des horaires d'ouverture pratiques au quotidien.
- ➔ Des professionnels agréés par l'administration, et formés pour vous accueillir.
- ➔ Moyens de paiements acceptés :
Espèces jusqu'à 300 €
CB sans limite de plafond
- ➔ Retrouvez la liste des buralistes sur le site : Impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite

Vous pouvez toujours payer en ligne ou par Carte Bancaire ou dans votre centre de Finances publiques.

Le moustique Tigre

Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique !!



Présent depuis 2012 en Auvergne-Rhône-Alpes, le moustique tigre s'est installé progressivement dans tous les départements de la région. 807 communes sont touchées, ce qui représente 66% des habitants de la région.

Aujourd'hui, agir contre sa propagation sur notre territoire est un défi collectif. Les réflexes individuels à adopter consistent à supprimer les lieux de ponte potentiels et à lui bloquer l'accès à l'eau car c'est l'eau qui déclenche l'éclosion de ses œufs pondus, préalablement sur les parois ou rebords de tout récipient ou objet pouvant recueillir cette eau.



ENSEMBLE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

Jardins, terrasses et balcons regorgent de contenants propices au développement de ce moustique.

En supprimant ces derniers, vous limiterez son expansion.

L'implication de tous dans la lutte contre cette espèce est primordiale.

C'est l'action commune qui fera la différence.

Pour limiter les nuisances du moustique tigre, adoptons les bonnes pratiques.

JE COUVRE de façon hermétique avec un couvercle ou à l'aide d'une moustiquaire à maille très fine toutes les réserves d'eau (récupérateur d'eau de pluie, cuves, fûts divers ou tous réceptacles pluviaux via les cheneaux de la maison).

J'AMÉNAGE et **JE VIDE**, régulièrement, coupelles de pots de fleurs, gamelles d'animaux, pieds de parasol, bâches de mobilier de jardin et tout objet pouvant retenir l'eau, pour éviter la stagnation de l'eau.

J'ENTRETIENS régulièrement ma piscine, mon bassin...

JE CURE régulièrement, pour faciliter le bon écoulement des eaux, siphons d'éviers extérieurs, fontaines, bondes d'évacuation extérieures, gouttières, cheneaux et rigoles....

5 IDÉES REÇUES SUR LE MOUSTIQUE TIGRE.

1 - Le moustique tigre pond ses œufs à la surface de l'eau. FAUX !

La femelle moustique tigre pond ses œufs sur les parois d'un récipient juste au dessus du niveau de l'eau. Dans sa vie, elle est capable de pondre entre 700 et 900 œufs, en 5 ou 6 pontes (environ 150 œufs par ponte).

2 - Je fais attention chez moi....c'est de chez les voisins que provient la nuisance. VRAI et FAUX !

Le moustique tigre se déplace, en moyenne, sur 150 mètres : il peut donc venir de chez soi et/ou de chez le voisin. Aussi, la prévention doit être individuelle ET collective. Si l'un fait attention et l'autre pas, le problème subsiste...

3 - Je peux acheter un piège à moustiques tigres pour ne plus être piqué chez moi. VRAI et FAUX !

Il ne peut pas, à lui seul, résoudre de façon significative la nuisance. Seule une utilisation collective, sur plusieurs domiciles, en un réseau de pièges suffisamment dense peut s'avérer efficace. Cependant, il est impératif, au préalable, de supprimer tous les gîtes larvaires.

4 - Le moustique tigre peut véhiculer des maladies infectieuses. VRAI !

Le moustique tigre peut être vecteur de maladies telles que la Dengue, le Chikungunya et le Zika. Il transmet ces maladies à l'homme uniquement s'il a piqué au préalable une personne infectée.

5 - Le moustique tigre meurt après nous avoir piqué. FAUX !

La femelle moustique tigre va piquer plusieurs fois (4 à 5 fois) au cours des 4 à 8 semaines de sa vie. C'est ainsi qu'elle peut transmettre un virus si elle a piqué au préalable une personne malade.

C'est à vous



Le covoiturage.....Pensez-y ...

MERCI



Le covoiturage a été mis en place sur notre commune.

Nous avons installé des panneaux qui matérialisent les 8 arrêts le long de la route du Nivolet, 2 sont lumineux, 1 à Pragondran et 1 à Verel, puis il y a 6 arrêts jusqu'à Bassens.

Nous tenons à vous sensibiliser car des enfants qui s'étaient positionnés à certains de ces arrêts ont vu des véhicules montant sur la commune mais aucun ne s'est arrêté....quel dommage!!

Même si rien n'est obligatoire, nous vous remercions d'être attentif le long de la route et de ne pas hésiter à dépanner des jeunes...ou des moins jeunes, qui rentrent chez eux.



Danger !!!

INFRACTIONS ROUTIÈRES

DÉPASSEMENT
DANGEREUX

- ▶ amende de 135 €
- ▶ retrait de 3 points



Certains automobilistes ont été vus alors qu'ils doublaient le bus scolaire au niveau de l'entrée du clos Palatiers. Ces automobilistes imprudents contournent le terre-plein pour ce dépassement et se trouvent donc complètement sur la voie de gauche !!!



Nous vous rappelons que ceci est strictement interdit et comptons sur vous pour faire preuve de bon sens et de responsabilité, surtout à un endroit où se trouvent des enfants.

Départ en retraite de notre facteur DIDIER

Nous étions très nombreux le vendredi 20 janvier pour fêter le départ en retraite de **Didier**, notre facteur « bien aimé ».

Didier est arrivé dans notre commune en 1990 et pendant ces 32 années il a été un facteur exemplaire et sympathique, à l'écoute de tous et toujours de bonne humeur.



Nous lui avons donné rendez-vous à la salle polyvalente en remerciement de son professionnalisme et de son dévouement. Les habitants sont venus avec boissons et victuailles pour partager ce grand moment d'émotion.

Nous lui avons offert une grande planche décorative sur laquelle un habitant de la commune a gravé sa tournée de La Cluse à Verel-Pragondran.



Nous lui souhaitons une bonne retraite bien méritée.

Merci Didier pour ces 32 années passées avec le sourire
au service des habitants de
Verel Pragondran.



Recensement de la population

Vous avez participé au recensement de la population qui a eu lieu du 19 janvier au 18 février 2023.



Vous avez été très nombreux à répondre par internet

Merci aux personnes qui ont réservé un accueil chaleureux à nos deux agents recenseurs : Marion et Boris lors de leur passage.

Nous les remercions pour leur implication très sérieuse.

Les chiffres ne sont pas encore en ligne mais nous pouvons déjà affirmer le nombre d'habitants à Verel Pragondran au 18 février 2023 qui est de 640 personnes.



La Déchetterie Mobile



Le samedi 11 mars 2023 à 9 heures, la déchetterie mobile s'est installée sur le parking à l'entrée de Verel.

3ème édition : un franc succès malgré la pluie, 33 passages (601,5 kg récoltés).

Pensez à faire le tri chez vous, le prochain passage aura lieu :

vendredi 17 novembre 2023.

Cérémonie de la Commémoration de la victoire du 8 Mai 1945



La cérémonie s'est déroulée Place de la Mairie, présidée par Monsieur le Maire, Jean-Pierre COENDOZ, accompagné des adjoints et en présence de Monsieur le Maire de Saint-Alban Laysse, Michel DYEN.

Nous remercions Christiane BERT, Présidente du Souvenir Français et les porte-drapeaux des anciens combattants ainsi que l'école de musique « Ondes et Notes ».

Avec la participation des enfants présents, deux coupes fleuries ont été déposées devant le monument aux morts.

Le Drapeau de Verel Pragondran

L'ancien drapeau fut découvert dans le grenier de la mairie quelques années auparavant.

Il portait les inscriptions suivantes : « **ANCIENS COMBATTANTS 1914 - 1918 VEREL PRAGONDAN** ».

Il a donc une valeur historique et commémorative. Nous en avons fait don au SOUVENIR FRANÇAIS qui, à chaque commémoration des conflits passés, est présent aux cérémonies au monument aux morts de la commune et des environs.

Lors de sa première « sortie », ce drapeau était tellement fragilisé par les années qu'il est quasiment tombé en lambeaux.

Il fut donc refait à l'identique (ci-dessus), la municipalité a versé au Souvenir Français une subvention de 250 € pour ce travail.

Ce symbole continuera, avec le SOUVENIR FRANÇAIS, à rappeler à tous que nos prédécesseurs ont vécu des moments douloureux.

La vie associative

La Bibliothèque municipale

La vie de la bibliothèque a été très active ces derniers mois !

Des animations régulières : pour faire vivre les histoires et pour se retrouver

Nuit de la lecture le 13 janvier



L'équipe de bénévoles s'engageait pour la première fois dans cette opération nationale de promotion de la lecture, sous la forme d'un événement tout public. Avoir notre événement référencé sur le site national : quelle fierté !

Le thème de cette édition étant **la peur**, nous avons choisi la lecture de contes dans la pénombre, lecteurs et spectateurs juste éclairés par de petites lampes colorées. Un parcours de cinq histoires et c'était cinq occasions de frissonner, en écoutant "**Le chien bleu**", "**Les rats de Hamelm**" et d'autres récits, dans la salle polyvalente absolument transformée par les éclairages tamisés et colorés. Entre deux histoires, une pause musicale proposée par un jeune violoncelliste de la commune, que nous félicitons !

Ce projet d'équipe a mobilisé les bénévoles et aussi des parents : merci à Amandine, Bérangère et Meryem. Il fallait proposer des lectures, participer à l'organisation, lire à voix haute... et le faire ensemble a été un vrai plaisir. Ce projet est la preuve que chacun peut contribuer à faire vivre la bibliothèque. Et si le public était un peu clairsemé, par rapport à la taille de la salle, nous faisons le pari que la prochaine édition sera l'occasion d'un autre joli projet !

Lectures pirates le 25 février



Il nous fallait un événement pour marquer l'ouverture de notre **nouveau créneau horaire du samedi matin** : l'idée est venue de Elise, Amandine et leur perruche. Ce serait une séance de lectures sur le thème des pirates, perruche sur l'épaule et bandeau sur l'oeil. Les enfants pouvaient venir costumés ! Ce premier samedi d'ouverture a été un franc succès, puisque plus de vingt personnes, adultes et enfants, sont venus écouter les lectures.



Notez bien ce créneau et venez nous voir **le samedi matin, entre 10h et 12h** pour échanger vos livres, faire des suggestions, bavarder un peu et ... boire le café !

Escape game le 29 mars



Encore un défi !

Organiser un Escape Game "littéraire" à la bibliothèque : il fallait encore Elise et son imagination débordante pour créer de toutes pièces un jeu sur mesure : boîtes à double fond, codes secrets à découvrir, messages à déchiffrer, clés cachées à retrouver, tout ça pour pouvoir sortir de la bibliothèque dans laquelle un petit groupe d'enfants était enfermé ... pour le jeu et pour rire bien sûr ! Trois séances successives ont permis à 18 enfants de participer. Encore un immense merci à Elise !



La vie associative

La Bibliothèque municipale, suite.

Un Renc'Art le 6 mai : A pas de loups



Cette fois, c'est dans le cadre d'un partenariat avec le Parc Naturel des Bauges que la bibliothèque accueillait un "Renc'art". La programmation étant assurée par le Parc, nous avons reçu la troupe "Libre et Rit" pour une matinée en deux temps : une promenade sur les chemins, en partant de la salle polyvalente, à la recherche de traces d'animaux, crottes, plumes, cornes, crânes et empreintes de pattes, le tout savamment découvert et expliqué par Sylvain à toute une bande de gamins - et parents - attentifs.



Au retour à la salle, c'était le spectacle "A pas de loups" qui nous attendait : projection sur écran de silhouettes pour illustrer l'histoire, chansons et instruments ...

Trente places étaient disponibles, nous avons fait le plein !



Et on n'oublie pas de mentionner nos **séances mensuelles de ludothèque** !

Informatisation du fonds et "catalogage" : l'équipe devient très pro !

Le précédent Echo du Village vous prévenait que nous étions en cours d'informatisation, c'est quasiment chose faite : nous avons dépassé le millier d'ouvrages intégrés dans notre catalogue en ligne. Vous pouvez les retrouver sur notre site :

[https:// https://bibliotheque-verel-pragondran.fr/](https://bibliotheque-verel-pragondran.fr/)

Si vous êtes adhérent, vous pouvez réserver les ouvrages qui vous intéressent et les récupérer en passant à la bibliothèque. Aussi venez vite prendre votre carte familiale d'adhésion !

Pratiquement toute l'équipe s'est familiarisée avec le logiciel qui nous permet maintenant de faire les prêts et les retours en quelques CLIC ! Et si le travail de catalogage est long et demande de l'assiduité, la participation des dix bénévoles permet de répartir l'effort et d'avancer, il doit rester environ 500 ouvrages à saisir, le plus dur est fait ! Le tout a pu être conduit sans fermer la bibliothèque.

On n'est plus chez nous !

Dans le village, tout le monde sait que, depuis longtemps, des animaux s'installent comme chez eux à la salle polyvalente. Ce sont des voisins parfois seulement bruyants, qui grattent dans les plafonds, parfois salissants quand ils laissent les traces de leur passage : crottes et plaques de plafond effondrées, isolation en miettes, ménage à refaire ...

A plusieurs reprises, des interventions d'experts ont tenté de les déloger, sans succès. Alors, que faire ?

Une goutte d'eau fait déborder le vase, c'est bien connu ! Dernièrement, un animal à petites dents bien pointues s'est carrément invité dans la salle de bibliothèque ! Attirée par La bonne odeur de papier ou celle du café qui accueille les visiteurs, une fouine de belle taille est tombée du plafond ! On vous laisse imaginer le désarroi et l'inquiétude des personnes qui étaient de permanence !

Alors cette fois, trop c'est trop ! Les fouines ont gagné, c'est la bibliothèque qui s'en va (le déménagement était de toute façon prévu avec la restauration de la salle polyvalente) !

Le déménagement a eu lieu le jeudi 29 juin après-midi, merci à ceux et celles qui nous ont aidés.

Nous sommes, maintenant, installés dans une salle du presbytère, place de l'église.

Nous vous attendons pour découvrir ces nouveaux locaux.



La vie associative

Le coin des Barotiers



Après une pause hivernale bien méritée, notre équipe de 17 actifs sur le terrain a repris ses activités d'entretien des sentiers communaux.

De nombreux adhérents ont répondu présents à notre assemblée générale du 24 mars dernier, preuve que notre association fonctionne bien.



Grâce à une subvention de la municipalité, la dotation de l'A2V et le résultat de notre manifestation de vente de pain, diots polenta et buvette, de nouveaux outils vont agrandir notre parc matériel.

Malgré une météo capricieuse, notre week-end des 13 et 14 mai dernier a été une grande réussite. Le pain concocté au four par les boulangers, les diots polenta et la buvette ont connu un immense succès.

Tout a été vendu et fortement apprécié par nos visiteurs.

Un grand  à tous les bénévoles présents lors de cet événement.



Une randonnée familiale avec plusieurs parcours a eu lieu le 24 juin, certains ont eu l'occasion de découvrir les chemins de notre belle commune.

Et bien sûr nous serons toujours à la manœuvre pour le montage et le démontage des stands de la fête du pain de l'A2V.



Je vous souhaite à toutes et tous un bel été.

Le Président,
Roland GIRARD-CARRABIN



La Gymnastique Volontaire



Cette saison a compté 35 personnes inscrites (presque un record!), avec un taux de participation important sur le troisième trimestre 2022 mais qui a faibli au cours des 2 trimestres de l'année 2023 (une quinzaine de participants).

L'animation a été assurée par une nouvelle animatrice qui a dispensé des cours dynamiques et équilibrés. La majorité des participants sont issus de la commune.

Nous vous souhaitons un bel été à toutes et tous.

La présidente,
Marie-Noëlle Palix



La vie associative

La Gymnastique Volontaire, suite...



C'est dans une ambiance très chaleureuse que s'est déroulé le dernier cours de gym volontaire de la saison 2022/2023, mercredi 28 juin à l'extérieur de la salle polyvalente avec comme cadre bien agréable : nos montagnes.

A suivi l'assemblée générale de l'association. La présidente, Marie-Noëlle Palix après son rapport moral, a mis fin à son mandat (elle a participé à la GV près de 25 ans).

Nous la remercions pour son dévouement et son professionnalisme.

Après les rapports d'activités et financier, un nouveau bureau a été élu :

Présidente : **Chantal Cobuccio** Trésorière : **Brigitte Blanc**, Secrétaire : **Sandrine Madelon**

Le repas de fin d'année a clôturé cette assemblée.

Nous vous donnons rendez-vous en septembre (des flyers seront distribués) et nous vous attendons nombreux.

Bonnes vacances à tous.

Le Club Atout Coeur

Venez profiter d'un moment de convivialité et d'échange.

Avec les beaux jours vous profiterez du cadre exceptionnel de la salle du presbytère face au Granier pour jouer aux cartes, à la pétanque ou simplement discuter et partager un goûter.



Nous vous donnons rendez-vous

tous les derniers jeudis du mois à 15h à la salle du presbytère.

Notez bien les prochaines dates les jeudis 27 juillet et 24 Août à partir de 15h.



Comme toujours il est possible de venir vous chercher à votre domicile en cas de difficulté pour vous déplacer..



Vous pouvez nous joindre au 06 86 99 06 86.

pour prévenir, au plus tard le mercredi, de votre présence ou pour tous renseignements complémentaires.

Bonnes vacances et au plaisir de vous retrouver.

Marcelle et Gérard.

L'Association Des 2 Villages (A2V)

Le Carré des Jardiniers : « Troc des jardiniers »

Le samedi 22 avril, de 10h à 12h, a eu lieu le « Troc des Jardiniers 2023 » à la salle polyvalente.



Une quinzaine de personnes ont échangé ou récupéré des plants ou boutures, des bulbes de glaïeuls, d'iris, de dahlias, des plants d'anémone, d'ancolies, des plants potagers etc...

Le temps est resté clément pendant ce moment convivial, l'A2V a offert café et petits gâteaux aux participants.



Rendez-vous l'année prochaine à cette même période : pensez dès l'automne à faire des boutures et à mettre de côté d'éventuels plants, bulbes, graines...

Les Musiciens

Dadafralolo



Chanteurs de Jérémy l'Ambiance



Canozakee



Chanteuse de Jérémy l'Ambiance



Albane

Maé



Le Karaoke



La vie associative

L'Association Des 2 Villages (A2V) suite...

Fête de la Musique

Vendredi 23 juin, nous avons fêté la musique à Verel Pragondran.



C'est à la salle polyvalente que plus de 100 personnes se sont retrouvées pour profiter de ce moment musical qui s'est déroulé dans une ambiance festive et conviviale.

Animée par des groupes locaux Dadafralolo, Canozakee, Maé notre jeune et talentueuse chanteuse et son amie Albane, mais aussi par des chanteurs et chanteuses de JérémY l'Ambiance, la soirée a été une grande réussite où chacun a pu se régaler des traditionnels diots frites et profiter de la buvette.

La soirée s'est terminée par un karaoké très apprécié et haut en voix, nous aurons peut-être de nouveaux talents pour l'édition 2024....

Votre présence est notre satisfaction à chaque manifestation que nous organisons, merci à vous tous !

A vos agendas !!



Cinécyclo mardi 11 juillet 2023



Cinéma Plein Air
vendredi 04 Août 2023
partir de 22h00



Fête du pain
dimanche 27 août 2023

Gym Volontaire :
reprise le 6 septembre 2023



Nouvelle bibliothèque :
portes ouvertes samedi 9 septembre 2023
de 10h à 18h

Recensement à 16 ans

Journée Défense Citoyenne

Il est obligatoire de faire le recensement citoyen en Mairie ou sur Internet: service-public.fr



Après avoir fait votre *recensement citoyen* :

- Vous obtenez une **attestation de recensement**. Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France. Vous êtes convoqué à la **journée défense et citoyenneté (JDC)**. Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25^e anniversaire.
- Vous êtes **inscrit automatiquement sur les listes électorales** dès votre 18^e anniversaire et pourrez alors voter.

Naissances



Solveig Rignon
née le 28 novembre 2022.
Ses parents, Fanny et Thomas.

Edmée Legris,
née le 10 mars 2023.
Ses parents, Anaïs et Vincent.

Mathis Flachet,
né le 4 avril 2023.
Ses parents, Séverine et Guillaume.



Isabelle GAY,
née le 8 avril 2023.
Ses parents, Brunehilde et Tristan.



Soléya Gallois Serrano,
née le 10 avril 2023.
Ses parents, Edwige et Tony.

Ethan Scaraffiotti Damian-Tissot,
né le 11 avril 2023.
Ses parents, Aline et Nathan.

Mariages

Ils se sont dit OUI !!!

Marion Agnelet et Boris Madelon , le 20 mai 2023



Toutes nos félicitations aux heureux parents,
aux jeunes mariés
et plein de bonheur à tous.